

ANNEXE 6- 1 : SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE PLU SAILLANS

Code	Intitulé	Désignation	Acte de création	Service gestionnaire
A1	Patrimoine naturel : Forêts Servitudes de protection des bois et forêts soumis au régime forestier	Forêt domaniale du Grand Barry : terrains soumis au régime forestier (superficie 85 ha 98 a et 56 ca)	Liste O.N.F. du 30 novembre 1983	Office National des Forêts
A4	Cours d'eau non domaniaux Servitudes relatives au passage des engins mécaniques d'entretien le long des cours d'eau non domaniaux	Passage des engins d'entretien le long des cours d'eau : Le Rieusset, Le Contècle, le ruisseau de La Garcaude	Arrêté préfectoral n° 5121 du 2 décembre 1968	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
AC1	Monuments historiques Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Eglise (M.H.)	A.P. du 8 octobre 1919	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine pour la DIRENE
AS1	Eaux potables Servitudes de protection des captages d'eau potable et d'eau minérales	Protection du captage de Saint Moirans situé sur le territoire des communes de Saillans et de Chastel-Arnaud.	A.P. n° 2599 du 20 juillet 1994	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
EL11	Communications : réseau routier Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des déviations d'agglomérations en application des articles 4 et 5 de la loi n° 69-7 du 3 janvier 1969	Déviation de la R.D. 93	A.P. 7349, A.D. 1431 du 3 octobre 1988	Direction Départementale de l'Équipement
EL 3	Communications : cours d'eau Servitudes de halage et de marchepied	Marchepied le long de la Drôme		Service de la Navigation Rhône-Saône
PT3	Télécommunications Servitudes relatives aux câbles P.T.T.	Câble PTT n° 330, tronçon 01	Arrêté préfectoral n° 2940 du 2 mai 1975	France Télécom Unité Régionale de Réseau Drôme Ardèche
T1	Voies ferrées Servitudes relatives aux chemins de fer	Ligne SNCF Livron- Gap		S.N.C.F. Agence Immobilière Régionale – Direction de Lyon